



TRAITEMENT SPÉCIFIQUE

Sulfate de Cuivre en solution

Élimination du caractère de réduit dans les vins.



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- ♦ **Formulation** : Sulfate de cuivre pur en solution à 25 g/L.
- ♦ **Intérêt œnologique** : Traitement du caractère de «réduction» des vins. Élimine le mauvais goût et l'odeur due à la présence d'hydrogène sulfuré et éventuellement de ses dérivés.



MODE D'EMPLOI

- ♦ Diluer dans 10 fois son poids en moût ou vin et incorporer à l'ensemble du volume en brassant.
 - ♦ **Dose d'emploi recommandée** : 0,2 à 1 cL/hL sachant que 1 cL/hL apporte 0,64 mg/L en cuivre. Dose à déterminer avec votre œnologue.
 - ♦ **Doses maximales légales** : Dans la limite d'utilisation de 1,5 cL/hL et à condition que le produit traité n'ait pas une teneur en cuivre supérieure à 1 mg/L.
- Réglementation UE** : Produit soumis à réglementation. Se référer à la législation en vigueur.



SPÉCIFICATIONS

PHYSICO-CHIMIQUES

- ♦ **Aspect et couleur** : Liquide bleu
- ♦ **Masse molaire du produit pur** : 249,7 g/mole
- ♦ **Pureté** : > 99 %

LIMITES

- ♦ **Fer** : < 100 mg/kg
- ♦ **Plomb** : < 5 mg/kg
- ♦ **Mercur**e : < 1 mg/kg
- ♦ **Arsenic** : < 3 mg/kg
- ♦ **Chlorures** : < 100 mg/kg



CONDITIONNEMENT & CONSERVATION

- ♦ Flacons de 1 kg (1 L).
- ♦ Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement clos, dans un lieu frais, propre, sec et sans odeur. Respecter la DLUO inscrite sur l'emballage. Utiliser rapidement après ouverture.

GN/22-02-2021. Pour usage œnologique. Informations données à titre indicatif et en l'état actuel de nos connaissances, sans engagement ni garantie. Les conditions d'utilisation du produit sont soumises au bon respect de la législation et des normes en vigueur. Conforme au Règlement UE n°2019/934 (et ses modifications).

LAMOTHE-ABIET

AVENUE FERDINAND DE LESSEPS 33610, CANEJAN - BORDEAUX, FRANCE • TÉL : +33 (0)5 57 77 92 92 • WWW.LAMOTHE-ABIET.COM